

# RGPD : Les bases essentielles pour une mise en conformité réussie.

## Programme de Formation

Démarrez sereinement votre démarche de conformité avec les fondamentaux du RGPD.

### Programme détaillé

#### Objectifs.

- Découvrir et comprendre les enjeux et grands principes du RGPD
- Identifier les obligations juridiques applicables à votre entreprise
- Déterminer les éléments-clés de votre mise en conformité
- Dresser un plan de conformité et organiser les actions en interne

#### Public visé.

Dirigeants d'entreprises, entrepreneurs individuels, professionnels libéraux, DPO ou membre du personnel en charge de la mise en conformité au RGPD

#### Prérequis.

Aucun

#### Accessibilité.

Cette formation est accessible à toute personne en situation de handicap. N'hésitez pas à nous contacter pour toute question.

#### Déroulé.

Formation en présentiel, chez ALLY Avocats ou dans vos locaux, ou en distanciel, via un outil de visioconférence.

Formation de 7 heures, de 9h30 à 13h00 puis de 14h00 à 17h30.

#### Pédagogie.

**Moyens pédagogiques.** Affichage sur grand écran de PowerPoint et/ou de questionnaires divers, complété par des cas pratiques et ateliers interactifs pour permettre aux participants d'assimiler les connaissances acquises au fur et à mesure de la formation. Partage de documents pédagogiques (PDF, Excel).

**Méthodes d'évaluation.** Au cours de la formation, des mises en situation et des cas pratiques seront proposés aux stagiaires. A l'issue de la formation, un questionnaire sous forme de QCM sera remis aux stagiaires afin de vérifier les connaissances acquises. Il fera l'objet d'une correction orale en fin de journée.

**Pédagogie.** La pédagogie mise en œuvre doit inciter le stagiaire à s'impliquer fortement dans son travail et donc devenir acteur responsable de sa formation, motivé par ses propres progrès. Les échanges doivent permettre de travailler les besoins spécifiques du stagiaire et d'adapter la formation à son rythme.

**Fin de la formation.** Une attestation de réalisation de formation et questionnaire de satisfaction seront transmis à la fin de la formation.

#### *Matinée*

##### I. Introduction au RGPD<sup>1</sup>

- Historique de la réglementation sur la protection des données
- Le cadre légal et réglementaire
- Les notions et acteurs-clés de la conformité

##### II. Les grands principes de la réglementation<sup>2</sup>

- La licéité
- La finalité
- La pertinence
- La minimisation
- La sécurité
- Les droits des personnes

#### *Après-midi*

##### III. Les obligations du responsable de traitement<sup>2</sup>

- Cadrage et pilotage de la conformité
- Sensibilisation et formation des équipes
- Documentation et démarche « accountability »
- Légalité des activités de traitement
- Droits des personnes concernées
- Sécurité des données
- Encadrement des flux de données

##### IV. Mise en pratique : lançons votre conformité !<sup>1</sup>

- Elaboration de votre plan d'actions
- Constitution de votre dossier de conformité
- Réalisation des actions

Chaque point susvisé fera l'objet d'une interrogation (1) orale, ou (2) écrite (cas pratique ou quiz).

\* Tarif interentreprise. Tarif intra-entreprise : sur devis.

# Connaître le RGPD pour booster la vente de vos services IT.

## Programme de Formation

Augmentez l'impact de vos offres IT en exploitant les règles du RGPD.

### Programme détaillé

#### Objectifs.

- Découvrir et comprendre les enjeux et grands principes du RGPD
- Identifier les obligations juridiques applicables à votre entreprise du secteur IT
- Vendre des prestations complémentaires relatives à la mise en conformité RGPD
- Rassurer vos clients sur votre connaissance de la réglementation applicable

#### Public visé.

Prestataire informatique, direction informatique (externalisée ou non), SSI, RSSI, Délégué à la protection des données (DPO).

#### Prérequis.

Connaissances basiques en IT.

#### Accessibilité.

Cette formation est accessible à toute personne en situation de handicap. N'hésitez pas à nous contacter pour toute question.

#### Déroulé.

Formation en présentiel, chez ALLY Avocats ou dans vos locaux, ou en distanciel, via un outil de visioconférence.

Formation de 7 heures, de 9h30 à 13h00 puis de 14h00 à 17h30.

#### Pédagogie.

**Moyens pédagogiques.** Affichage sur grand écran de PowerPoint et/ou de questionnaires divers, complété par des cas pratiques et ateliers interactifs pour permettre aux participants d'assimiler les connaissances acquises au fur et à mesure de la formation. Partage de documents pédagogiques (PDF, Excel).

**Méthodes d'évaluation.** Au cours de la formation, des mises en situation et des cas pratiques seront proposés aux stagiaires. A l'issue de la formation, un questionnaire sous forme de QCM sera remis aux stagiaires afin de vérifier les connaissances acquises. Il fera l'objet d'une correction orale en fin de journée.

**Pédagogie.** La pédagogie mise en œuvre doit inciter le stagiaire à s'impliquer fortement dans son travail et donc devenir acteur responsable de sa formation, motivé par ses propres progrès. Les échanges doivent permettre de travailler les besoins spécifiques du stagiaire et d'adapter la formation à son rythme.

**Fin de la formation.** Une attestation de réalisation de formation et questionnaire de satisfaction seront transmis à la fin de la formation.

#### Matinée

##### I. Brève introduction au RGPD<sup>1</sup>

- Historique de la réglementation sur la protection des données
- Le cadre légal et réglementaire
- Les notions et acteurs-clés de la conformité

##### II. Les grands principes de la réglementation<sup>2</sup>

- La licéité, la finalité, la pertinence, la minimisation
- La sécurité
- Les droits des personnes

#### Après-midi

##### III. Les obligations du responsable de traitement et les outils IT pour y répondre<sup>2</sup>

- Cadrage et pilotage de la conformité
- Sensibilisation et formation des équipes
- Documentation et démarche « accountability »
- Légalité des activités de traitement
- Droits des personnes concernées
- Sécurité des données
- Encadrement des flux de données

##### IV. Vendez vos prestations en vous fondant sur le RGPD<sup>2</sup>

- Digitalisation
- Sécurité IT (sauvegarde, sécurité réseaux, supervision, etc.)
- Documentation IT (PSSI, charte informatique, PCA, PRA, etc.)
- Analyses d'impacts
- Formation cybersécurité

Chaque point susvisé fera l'objet d'une interrogation (1) orale, ou (2) écrite (cas pratique ou quiz).

\* Tarif interentreprise. Tarif intra-entreprise : sur devis.

# La conformité RGPD des professionnels de l'immobilier.

## Programme de Formation

Intégrez les bonnes pratiques RGPD pour sécuriser vos activités

Programme détaillé

### Objectifs.

- Découvrir et comprendre les enjeux et grands principes du RGPD
- Identifier les obligations juridiques applicables à votre entreprise
- Déterminer les éléments-clés de votre mise en conformité
- Rassurer vos clients sur votre connaissance de la réglementation

### Public visé.

Professionnels de l'immobilier, tels que les syndics de copropriété, promoteurs, agents immobiliers, architectes, bureaux d'études, géomètres, etc.

### Prérequis.

Aucun

### Accessibilité.

Cette formation est accessible à toute personne en situation de handicap. N'hésitez pas à nous contacter pour toute question.

### Déroulé.

Formation en présentiel, chez ALLY Avocats ou dans vos locaux, ou en distanciel, via un outil de visioconférence.

Formation de 4 heures, de 9h00 à 13h00 ou de 14h00 à 18h00.

### Pédagogie.

**Moyens pédagogiques.** Affichage sur grand écran de PowerPoint et/ou de questionnaires divers, complété par des cas pratiques et ateliers interactifs pour permettre aux participants d'assimiler les connaissances acquises au fur et à mesure de la formation. Partage de documents pédagogiques (PDF, Excel).

**Méthodes d'évaluation.** Au cours de la formation, des mises en situation et des cas pratiques seront proposés aux stagiaires. A l'issue de la formation, un questionnaire sous forme de QCM sera remis aux stagiaires afin de vérifier les connaissances acquises. Il fera l'objet d'une correction orale en fin de journée.

**Pédagogie.** La pédagogie mise en œuvre doit inciter le stagiaire à s'impliquer fortement dans son travail et donc devenir acteur responsable de sa formation, motivé par ses propres progrès. Les échanges doivent permettre de travailler les besoins spécifiques du stagiaire et d'adapter la formation à son rythme.

**Fin de la formation.** Une attestation de réalisation de formation et questionnaire de satisfaction seront transmis à la fin de la formation.

### I. Brève introduction au RGPD <sup>1</sup>

- Historique de la réglementation sur la protection des données
- Le cadre légal et réglementaire
- Les notions et acteurs-clés de la conformité
- Les grands principes de la réglementation RGPD

### II. Les obligations RGPD du professionnel de l'immobilier<sup>2</sup>

- Cadrage et pilotage de la conformité
- Sensibilisation et formation des équipes
- Documentation et démarche « accountability »
- Légimité des activités de traitement
- Droits des personnes concernées
- Sécurité des données
- Encadrement des flux de données

### IV. Mise en pratique : le RGPD appliqué au secteur immobilier <sup>1</sup>

- Cartographie des traitements de données usuels dans le secteur
- Description des mesures de sécurité
- Présentation d'un dossier de conformité-type
- Focus : l'information des personnes concernées
- Focus : l'installation d'un dispositif de vidéosurveillance dans un immeuble

Chaque point susvisé fera l'objet d'une interrogation (1) orale, ou (2) écrite (cas pratique ou quiz).

\* Tarif interentreprise. Tarif intra-entreprise : sur devis.

# CSE et RGPD : Les règles à connaître pour une gestion conforme.

## Programme de Formation

Apprenez à concilier la gestion de votre CSE avec les exigences du RGPD.

Programme détaillé

### Objectifs.

- Découvrir et comprendre les enjeux et grands principes du RGPD
- Identifier les obligations juridiques applicables au CSE
- Déterminer les éléments-clés de votre mise en conformité

### Public visé.

Membres élus du CSE, Délégué à la protection des Données, Directeur des ressources humaines (DRH), Responsable des ressources humaines (RRH).

### Prérequis.

Aucun

### Accessibilité.

Cette formation est accessible à toute personne en situation de handicap. N'hésitez pas à nous contacter pour toute question.

### Déroulé.

Formation en présentiel, chez ALLY Avocats ou dans vos locaux, ou en distanciel, via un outil de visioconférence.

Formation de 4 heures, de 9h00 à 13h00 ou de 14h00 à 18h00.

### Pédagogie.

**Moyens pédagogiques.** Affichage sur grand écran de PowerPoint et/ou de questionnaires divers, complété par des cas pratiques et ateliers interactifs pour permettre aux participants d'assimiler les connaissances acquises au fur et à mesure de la formation. Partage de documents pédagogiques (PDF, Excel).

**Méthodes d'évaluation.** Au cours de la formation, des mises en situation et des cas pratiques seront proposés aux stagiaires. A l'issue de la formation, un questionnaire sous forme de QCM sera remis aux stagiaires afin de vérifier les connaissances acquises. Il fera l'objet d'une correction orale en fin de journée.

**Pédagogie.** La pédagogie mise en œuvre doit inciter le stagiaire à s'impliquer fortement dans son travail et donc devenir acteur responsable de sa formation, motivé par ses propres progrès. Les échanges doivent permettre de travailler les besoins spécifiques du stagiaire et d'adapter la formation à son rythme.

**Fin de la formation.** Une attestation de réalisation de formation et questionnaire de satisfaction seront transmis à la fin de la formation.

### I. Brève introduction au RGPD <sup>1</sup>

- Historique de la réglementation sur la protection des données
- Le cadre légal et réglementaire
- Les notions et acteurs-clés de la conformité
- Les grands principes de la réglementation RGPD

### III. Les obligations du CSE en matière de RGPD <sup>2</sup>

- Cadrage et pilotage de la conformité
- Sensibilisation et formation des équipes
- Documentation et démarche « accountability »
- Légalité des activités de traitement
- Droits des personnes concernées
- Sécurité des données
- Encadrement des flux de données

### IV. Mise en pratique : le RGPD appliqué au CSE <sup>1</sup>

- Cartographie des traitements de données usuels pour un CSE
- Focus : les données liées à l'appartenance syndicale du salarié
- Focus : la gestion des données dans le cadre des activités sociales et culturelles du CSE
- Constitution du dossier de conformité du CSE

Chaque point susvisé fera l'objet d'une interrogation (1) orale, ou (2) écrite (cas pratique ou quiz).  
\* Tarif interentreprise. Tarif intra-entreprise : sur devis.

# Communication en ligne et e-réputation : maîtriser les enjeux juridiques.

## Programme de Formation

Protégez et développez votre image sur internet en respectant les règles juridiques en vigueur

### Programme détaillé

#### Objectifs.

- Découvrir le cadre juridique de la communication sur internet
- Identifier les obligations juridiques applicables à tout éditeur de site internet
- Acquérir les bons réflexes légaux en matière de création de contenu
- Savoir réagir en cas d'atteinte à l'image constatée en ligne

#### Public visé.

Dirigeants d'entreprises, entrepreneurs, créateurs d'entreprise ou créateurs de contenu en ligne, tout professionnel ayant une activité en ligne.

#### Prérequis.

Aucun

#### Accessibilité.

Cette formation est accessible à toute personne en situation de handicap. N'hésitez pas à nous contacter pour toute question.

#### Déroulé.

Formation en présentiel, chez ALLY Avocats ou dans vos locaux, ou en distanciel, via un outil de visioconférence.

Formation de 4 heures, de 9h00 à 13h00 ou de 14h00 à 18h00.

#### Pédagogie.

**Moyens pédagogiques.** Affichage sur grand écran de PowerPoint et/ou de questionnaires divers, complété par des cas pratiques et ateliers interactifs pour permettre aux participants d'assimiler les connaissances acquises au fur et à mesure de la formation. Partage de documents pédagogiques (PDF, Excel).

**Méthodes d'évaluation.** Au cours de la formation, des mises en situation et des cas pratiques seront proposés aux stagiaires. A l'issue de la formation, un questionnaire sous forme de QCM sera remis aux stagiaires afin de vérifier les connaissances acquises. Il fera l'objet d'une correction orale en fin de journée.

**Pédagogie.** La pédagogie mise en œuvre doit inciter le stagiaire à s'impliquer fortement dans son travail et donc devenir acteur responsable de sa formation, motivé par ses propres progrès. Les échanges doivent permettre de travailler les besoins spécifiques du stagiaire et d'adapter la formation à son rythme.

**Fin de la formation.** Une attestation de réalisation de formation et questionnaire de satisfaction seront transmis à la fin de la formation.

#### I. Votre présence sur internet : quelles sont les règles ?<sup>1</sup>

- Les obligations de l'éditeur d'un site internet
- La protection des données des internautes
- Le cadre légal des sites e-commerce
- L'utilisation des réseaux sociaux

#### II. Communication choisie : maîtriser ses propres contenus<sup>2</sup>

- Le respect des droits des tiers
- Le droit applicable à un contenu publicitaire
- Focus : le marketing d'influence

#### III. Communication subie : contrôler les contenus des tiers<sup>2</sup>

- La constatation d'une atteinte en ligne
- La procédure de retrait des contenus illicites en ligne
- Les recours judiciaires contre les atteintes en ligne
- La constitution de preuves en ligne

Chaque point susvisé fera l'objet d'une interrogation (1) orale, ou (2) écrite (cas pratique ou quiz).

\* Tarif interentreprise. Tarif intra-entreprise : sur devis.